



Créateur d'unité d'énergies renouvelables

DOSSIER DE PRESSE



**Dossier de Presse INOVASOL
Méthanisation
MAI 2011**



COMMUNIQUE DE PRESSE INOVASOL INOVAGAZ

INOVASOL CREE INOVAGAZ la «méthanisation à la ferme»

Fortement développée en ALLEMAGNE, la méthanisation est enfin reconnue en France comme une activité agricole. En février 2011 est paru le décret permettant aux agriculteurs, via leurs exploitations agricoles de produire ou commercialiser l'énergie issue de la méthanisation. Le 19 mai 2011 vient de paraître le décret fixant les nouveaux tarifs d'achat (jusqu'à environ 19,97 euros le kWh)

En quelques années **INOVASOL** a acquis une grande maîtrise des technologies vertes et une véritable expertise dans les énergies renouvelables et propose maintenant différentes solutions : le solaire, la méthanisation, l'hydraulique.

Pour lancer son offre METHANISATION, le groupe a créé **INOVAGAZ**

L'offre «méthanisation», s'adresse tout particulièrement aux petites et moyennes exploitations et apporte au milieu agricole, une réelle opportunité d'investissement.

Une équipe dédiée de chargés de clientèle spécialistes du monde agricole rencontre les agriculteurs, étudie les sources de matières biomasses des exploitations, celles-ci sont ensuite analysées par le bureau d'étude (ingénieur thermique, électriques et énergies renouvelables ainsi qu'un ingénieur environnement).

Le salon de Nuremberg, 1er salon mondial de la méthanisation avec 500 exposants a également permis à INOVAGAZ de signer des accords avec des fournisseurs Allemands (5500 générateurs en Allemagne leader mondial) et un bureau d'étude qui accompagne la société pour ce transfert de technologie.

Le succès ne s'est pas fait attendre, puisqu'INOVAGAZ a déjà enregistré, sept commandes fermes, les premiers chantiers démarreront à la rentrée.



INOVAGAZ déjà présent au salon de l'agriculture du 20 au 24 février 2011, au cours duquel son offre a rencontré un vif succès sera naturellement présent aux TERRALIES, ainsi qu'au SPACE au mois de septembre.

Après le solaire la méthanisation conforte INOVASOL dans sa position de «CREATEUR D UNITES D ENERGIES RENOUVELABLES».

INOVASOL reste présent sur le marché du solaire; la fin du moratoire ayant permis de relancer les dossiers et les chantiers et **propose** depuis janvier une offre de services **sos solaire** dédiée au dépannage technique et administratif et à la maintenance **des générateurs solaires** partout en France.

Un site internet www.sossolaire.fr a été créé et offre une hotline permanente afin de renseigner les clients et diagnostiquer les pannes avant intervention.





LE PRINCIPE DE LA METHANISATION

La **méthanisation**, ou fermentation anaérobie est un procédé biologique permettant de valoriser des matières organiques en produisant du **biogaz** (source d'énergie renouvelable) et d'un digestat utilisé comme fertilisant .

Ce digestat peut être d'épandu directement sur les parcelles agricole, ou commercialisé.

Le biogaz issu de la méthanisation est utilisé comme carburant, un m³ de CH₄ est équivalent à un litre de fioul et alimente un groupe électrogène au gaz, il produit de l'électricité revendue à EDF ainsi que de la chaleur. Celle ci est utilisée sur l'exploitation ou dans le logement de l'exploitant, elle peut également être revendue.

Le procédé de méthanisation permet également de traiter les effluents d'élevage, valorisant ainsi les déchets et supprimant les odeurs.

Le biogaz issu de la méthanisation est utilisé comme carburant, un m³ de CH₄ est équivalent à un litre de fioul et alimente un groupe électrogène au gaz.

Le groupe produit de l'électricité qui est revendue à EDF et de la chaleur. Celle ci est utilisée sur l'exploitation ou dans le logement de l'exploitant. Cette chaleur peut également être revendue.

Le procédé de méthanisation permet également de traiter les effluents d'élevage, valorisant ainsi les déchets et supprimant les odeurs.



Les métiers d'INOVA créateur d'unités d'énergies renouvelables

Afin d'homogénéiser sa communication, la Sté INOVASOL communiquera désormais sous l'appellation INOVA, gardant toutefois pour chacune des ses activités l'appellation suivante :



INOVASOL

Développement et commercialisation de générateurs photovoltaïque auprès des particuliers, du monde agricole et conseil en ingénierie auprès des collectivités et investisseurs.



INOVAGAZ

Ingénierie et construction de station biogaz METHANISATION
Développement et commercialisation auprès des différents acteurs du monde agricole concerné par la gestion des effluents.



LE MARCHE DU BIOGAZ A LA FERME

(SOURCE ADEME)

Le biogaz est une source d'énergie qui provient de la dégradation de la matière organique en l'absence d'oxygène.

Constitué principalement de méthane et de gaz carbonique, c'est un puissant gaz à effet de serre.

C'est pourquoi :

- . Valoriser les déchets organiques, c'est avoir un effet bénéfique sur notre environnement** en évitant bien des pollutions et des nuisances (eaux, sols, odeurs...);
- . Produire et valoriser du biogaz, c'est – en plus – avoir un effet bénéfique sur l'effet de serre** en évitant la libération de méthane et en économisant des énergies fossiles actuellement importatrice de gaz à plus de 90%).

La méthanisation est utilisée depuis plus d'un siècle pour traiter les lisiers (intrants ou co produits) depuis les années 40 pour les déjections animales depuis les années 70 pour les effluents industriels et depuis une vingtaines d'années pour les ordures ménagères.

Malgré cela, **le potentiel énergétique de ces ressources est encore peu développé en France.**

Cependant, les orientations de la politique « Déchets » conduite depuis 1997 (moins de matières organiques en décharges) et l'obligation de collecter le biogaz de décharges (en encourageant sa valorisation) peut permettre le développement de cette filière.

■ **Le biogaz en Europe et en France :**

■ **En France :**



Le parc d'installations de valorisation recensées se compose de

- . **200 unités** environ en stations d'épurations urbaines ou industrielles
- . **une vingtaine d'installations** en centres de stockage de déchets ménagers
- . **moins de 10 sites** de traitement de déjections d'élevage
- . **une unité de méthanisation** de déchets ménagers (d'autres réalisations sont en cours)

En 2001, l'ensemble de ces unités a produit 280 ktep (production primaire), 58% de cette production provenant des centres de stockage de déchets ménagers. Cette production est d'ailleurs, dans la majorité des cas, entièrement dédiée ou presque aux besoins énergétiques du site où s'opère la valorisation.

Une filière française tournée vers les déchets encore peu développée...(sources ADEME)

La France se situe à la cinquième place au niveau européen, après l'Italie (406 ktep) et l'Espagne (329 ktep), avec une production de 310 ktep de biogaz

La France compte également 13 installations de méthanisation agricole pour une capacité de traitement actuelle de 60.000 T/an. L'Ademe table sur une augmentation de 15 unités/an. D'après l'Agence, 200 projets de méthanisation agricole ont été répertoriés en 2008.

120 étaient en phase d'étude de faisabilité fin 2009.

3 installations sont en état de marche en BRETAGNE.

... contrairement à l'Allemagne à la pointe de la méthanisation à la ferme

L'Allemagne et la Grande-Bretagne sont de gros producteurs de biogaz. C'est d'autant plus vrai pour l'Allemagne qui n'a pas pu compter sur l'énergie nucléaire et qui a donc dû chercher d'autres voies pour créer son énergie, en particulier la valorisation des déchets d'origine agricole. Elle produit aujourd'hui près de 2 400 ktep de biogaz. Derrière ces deux meneurs européens, on trouve l'Italie, l'Autriche, les Pays-Bas ou encore la France qui culmine à un timide 310 ktep.

En France, la production primaire de l'ensemble des énergies renouvelables (électriques et thermiques) s'élève à 19 Mtep, soit 13,9 % de la production nationale

Dossier de Presse INOVASOL

Méthanisation

MAI 2011



énergétique. Les ressources issues du bois caracolent en tête avec 8,7 %, suivies par l'hydraulique à 5,5 %. Loin derrière arrivent les agro-carburants (2,1 %) et les déchets renouvelables urbains (1,2 %).

Dans les énergies renouvelables dont s'abreuve notre pays, le biogaz ne représente qu'une faible part : en 2008, le biogaz ne représente que 0,28 % des énergies renouvelables. C'est sensiblement équivalent à l'éolien et aux pompes à chaleur.

Si en France, la méthanisation est orientée sur la production du compost et du biogaz à partir de déchets organiques, la majorité de la production du biogaz en Allemagne est issue de la méthanisation à la ferme).

Les installations allemandes se sont développées rapidement en particulier depuis l'application de la loi sur les énergies renouvelables (EEG) entrée en vigueur en 2000 dans le pays et modifié en 2004. Les installations allemandes ont pu notamment bénéficier d'un tarif d'achat incitatif de l'électricité produite à partir de biogaz de 10 à 22 ct€/kwh. Alors qu'en France, il a fallu attendre mai 2011 pour majorer le tarif entre 14 et 20 cts d'euros le kWh.

Une prime aux cultures énergétiques en Allemagne a également été créée dès 2004 de 6 c€/kWh, malgré les polémiques autour d'une concurrence avec les cultures alimentaires.

L'Allemagne utilise 70% des plantes énergétiques pour la production du biogaz, le restant provient des résidus de culture, déchets de l'industrie agroalimentaire (IAA) : ensilage de maïs, blé, herbe, lisier. . Au total, 530.000 ha de surfaces sont aujourd'hui dédiées à la culture de plantes énergétiques

La filière française de valorisation du biogaz est encore peu développée. Mais on le voit, elle est appelée à prendre une dimension bien supérieure lorsque les projets seront opérationnels et que les lourdeurs de mise en place seront allégées. Un dernier point qui ne devrait pas manquer de se régler rapidement tant les pouvoirs publics soutiennent les filières vertes.



L'arrivée de nouveaux acteurs et les possibilités complémentaires de valorisation du biogaz devraient également « booster » le secteur

CONTACTS

Siège social :

INOVASOL 69 rue chaptal – 22000 SAINT BRIEUC

**Dossier de Presse INOVASOL
Méthanisation
MAI 2011**



Tel : 02 96 74 42 03

site web : www.inovasol.fr

site web : www.inovagaz.fr

P.D.G : Gilles CADOU DAL

gilles.c962@gmail.com

Service Communication

laure.c@inovasol.fr